



Etat de santé de l'enfant : les bonnes pratiques

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels
- Salarié en poste au sein d'une structure SAP ou SAD

Le calendrier est consultable à l'accueil de l'IFAP. Pour connaître nos prochaines sessions disponibles ou sur demande à l'adresse suivante : accueil@ifap.net

Prise en charge spécifique aux salariés du particulier employeur et assistants maternels. Nous consulter.
Pour les salariés de structures : prise en charge possible via l'OPCO de l'employeur. Nous consulter.

Pré-requis

- Être salarié du particulier employeur
OU
- Être salarié d'une structure SAP ou SAD

Objectifs pédagogiques

Adopter les bonnes pratiques ce qui concerne la santé de l'enfant et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.

Description / Contenu

- Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade
- Se prémunir d'ordonnances et d'autorisations parentales afin de sécuriser son intervention
- Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles, et alerter les personnes compétentes si besoins
- Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicales et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents
- Informer les parents de toutes manifestations inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents si besoins

Modalités pédagogiques

- En groupe
- En présentiel ou en distanciel
- Synchrones (présence d'un formateur pendant la formation)
- Méthodes interrogatives, expositive et active

Moyens et supports pédagogiques

- Documents à disposition des apprenants
- Vidéo : le projet d'accueil





- Vidéo : numéro d'urgence en France

Modalités d'évaluation et de suivi

- Tour de table au démarrage de la formation
- Test de positionnement
- Quiz en fin de formation
- Attestation en fin de formation
- Questionnaires de satisfaction en fin de stage

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à :
accueil@ifap.net ou par téléphone au 01.75.44.90.91 pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de vous accueillir dans les meilleures conditions.